

1 POURQUOI UN PROJET ÉOLIEN ?

Un PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire) a été lancé en 2017 et validé en décembre 2019 par les élus des 3 Intercoms du Bessin (Isigny Omaha Intercom, Seules Terre et Mer et Bayeux Intercom).

15 actions "importantes et structurantes" ont été choisies dont la n°55: "créer des parcs éoliens supplémentaires".

Extraits du PCAET (Cahier n°3, programme d'action 2020- 2026, p 140)

BOIS ÉNERGIE 

5 grandes chaufferies bois
(3 MW) avec création / extension de réseau de chaleur

SOLAIRE THERMIQUE 

1472 chauffe-eau individuels (2 MW/an)
711 chauffe-eau collectifs (12 MW/an)

BIOGAZ 

Cogénération à la ferme **20 centrales** (0,4 Nm²/an)
Unité de méthanisation territoriale - Injection de biogaz
sur réseau : **1 centrales** (1 Nm²/an)

ÉOLIEN 

19 grandes éoliennes terrestres
(2,5 MW)
50 petites éoliennes verticales (3 kW)

PHOTOVOLTAÏQUE 

1 Centrale au sol (8 MWc)
100 installations individuelles
ou sur petite toiture collective (10 kW)
1 installation sur grande
toiture (150 kW)

Entre 2025 et 2050, toutes les
filieres de production d'énergie
seront multipliées par 4.

Objectifs de la Loi Energie-Climat 2019

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| Émissions de gaz à effet de serre issues de la combustion d'énergie | -40% par rapport à 1990 | Neutralité carbone |
| Consommation d'énergie primaire des énergies fossiles | -35% par rapport à 2012 | -50% par rapport à 2012 |
| Consommation d'énergie finale | -16,5% par rapport à 2012 | |
| Consommation de chaleur renouvelable | +40% et 60% par rapport à 2017 | |
| Consommation finale d'énergie d'origine renouvelable | 33% | 50% nucléaire |
| Production d'électricité | Doublement des capacités de production d'électricité renouvelable * | |
| | 2028 | 2035 2050 |

*Plusieurs objectifs de la PPE ont été renforcés, en conformité avec la loi énergie et climat de 2019.

2 CE QUI POURRAIT ÊTRE RÉALISABLE AVEC 5 ÉOLIENNES DE 4 MÉGAWATTS

20 Méga Watts (MW)

PUISSANCE MAXIMALE ÉLECTRIQUE INSTALLÉE

44 GigaWatheures (GWh)

PRODUCTION ANNUELLE D'ÉLECTRICITÉ



Soit l'équivalent de la consommation de **49% environ** des foyers de Bayeux Intercom

Gain pour le territoire: près de **255.000 €/an** de retombées fiscales sur le territoire (département, communauté de communes, communes) à usage de l'intérêt collectif.



POUR ORDRES DE GRANDEUR, ENTRE ÉOLIENNES ET PHOTOVOLTAÏQUE, POUR 1 HA D'EMPRISE FONCIÈRE:



Photovoltaïque:

1 MWc de puissance, 1100 MWh de production par an, produisant majoritairement sur les mois d'été



Éolien :

16 MW de puissance, 32000 MWh de production par an, produisant majoritairement sur les mois d'hiver

3

LES SPÉCIFICITÉS ET OBJECTIFS DU PROJET CITOYEN ?

La spécificité de ce projet **citoyen** est de permettre aux habitants de se réapproprier les questions énergétiques, en finançant le projet et en participant aux décisions majeures de la société.

Les objectifs pour nous habitants et habitantes du territoire sont :

- Fédérer les collectivités et les citoyens dans une société à gouvernance partagée avec Vensolair et Enercoop Normandie
- Permettre aux habitants et aux élus qui le souhaitent de décider de ce que sera le projet
- Rendre autonome le territoire en production d'électricité au moment où on en a besoin
- Créer des retombées économiques pour notre territoire, qui serviront à toutes et tous (**estimations à date** sur une année: Bayeux Intercom : 133.000 €, Département : 56.000 €, Communes : 66.000 €)

4 POURQUOI Y PARTICIPER ?



- Comprendre les enjeux du projet afin d'en décider des éléments structurants (nombre d'éoliennes, leur gabarit, leur implantation)
- Accéder au capital de la future société d'exploitation des éoliennes
- Donner du sens à son épargne en soutenant un projet éthique, local et rentable

5 QUI CONTACTER ?

Le collectif de citoyen · ne · s par e-mail:
moulinscitoyens@gmail.com

Mais aussi:

Pour **Vensolair**, Benoit Loquet : emps@vensolair.fr

Pour **Enercoop Normandie**, Laurent Ouvrard: production@normandie.enercoop.fr



vensolair
UNE SOCIÉTÉ CIVILE

enercoop
L'énergie militante
Normandie



Chères habitants et habitantes du territoire, chers voisins, chères voisines,

Le projet éolien sur la commune de Le Manoir suit son cours après le démantèlement du mât de mesure et la collecte des informations nécessaires.

Un collectif de citoyens s'est formé depuis quelques mois, en concertation avec la société Vensolair qui développe le projet et Enercoop Normandie, qui s'occupe justement de ce lien habitants/développeurs.

Ce premier et petit comité de suivi citoyen a déjà participé à des réunions techniques et économiques, pour apprendre et maîtriser au mieux l'intérêt commun d'un tel projet.

Nous sommes bien conscients des nombreuses interrogations que ce parc éolien suscite, avec beaucoup de méfiance et de fausses informations : il ne s'agit pourtant que de faire de l'électricité avec du vent !

C'est pourquoi nous tenons, habitants et habitantes du territoire, à nous approprier une partie de la gouvernance de ce projet et cela est possible ! En nous impliquant, en vous impliquant, dans un projet citoyen.

Nous vous présentons donc cette 1ère lettre d'infos, au mieux de nos connaissances actuelles et qui en appellera d'autres.

Le comité citoyen